



Numéro de l'acte	2017-133-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

QUESTION N° 2017-133

FINANCES : Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Organisation du Triathlon - Duathlon de l'Audomarois

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DIRIX

Cette année, s'est déroulé le triathlon – duathlon sur le site de l'étang de Malhôte, le samedi 9 septembre 2017.

Pour la première fois, le site d'Arques accueillait une finale de Championnat de France D3 de triathlon sprint, 3^{ème} niveau français.

Madame La Présidente du Comité d'Organisation du Triathlon - Duathlon de l'Audomarois a sollicité une demande de subvention de la municipalité pour couvrir les frais d'organisation des différentes courses (sécurité, assurance, frais d'engagement, signaleurs, ...) pour un montant total de 3 000€.

Il vous est proposé d'allouer au « Comité d'Organisation du Triathlon - Duathlon de l'Audomarois » une subvention exceptionnelle de **2 000,00€**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (deux abstentions), décide :

- ✓ De verser une subvention exceptionnelle calculée comme ci-dessus, soit 2 000 €, au profit du « Comité d'Organisation du Triathlon - Duathlon de l'Audomarois ».
- ✓ d'inscrire ces crédits au budget 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.